

OUVRIR LA VOIE

Planification des secteurs
Marconi-Alexandra, Atlantic,
Beaumont, De Castelnau

1^{er} atelier de réflexion

Casa d'Italia, 505 rue Jean-Talon Est

23 mai 2012

Compte-rendu préparé par Acertys



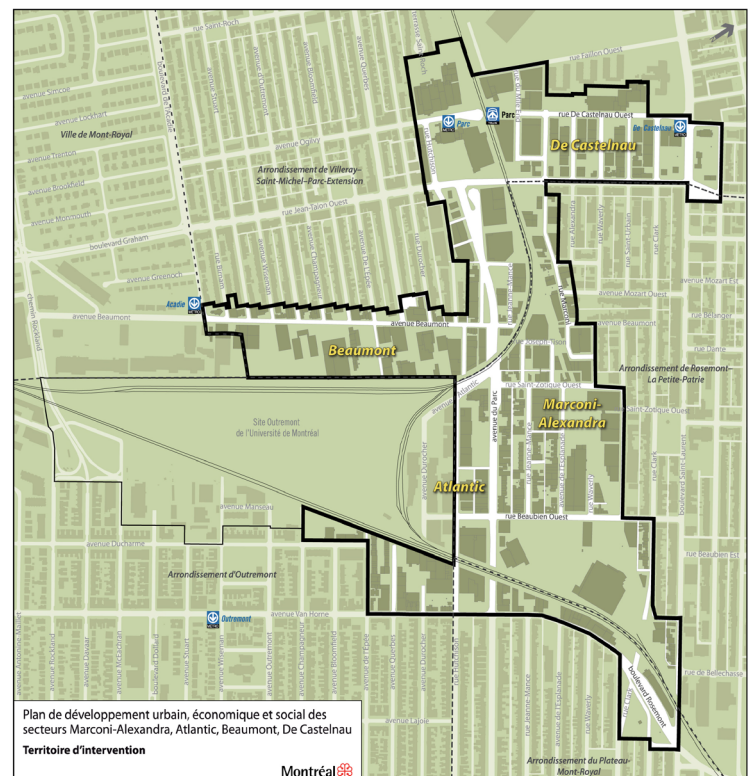
Mise en contexte

La Ville de Montréal a entrepris, en concertation avec les acteurs locaux et les citoyens, l'élaboration d'un plan de développement urbain, économique et social (PDUÉS) pour les secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnaud. Ce plan orientera les interventions de compétence municipale, telles que le zonage et les travaux d'infrastructures et d'aménagement des espaces publics. Les limites du territoire à l'étude apparaissent sur la carte ci-contre. Il incorporera également une série d'actions à portée économique et sociale, dont la prise en charge devra faire l'objet de collaborations entre les divers acteurs partageant un intérêt pour le développement du territoire. Une fois adopté, le PDUÉS fournira les balises pour évaluer les futurs projets soumis à la Ville et aux arrondissements de même que pour planifier les interventions de la Ville sur le domaine public.

Afin de permettre aux Montréalais de prendre part à l'élaboration du PDUÉS, la Ville de Montréal a entrepris la démarche *Ouvrir la voie*, au printemps 2012. Cette démarche mise sur un ensemble de moyens, dont un forum de discussion en ligne, des rencontres dans les quartiers, des ateliers de réflexion et un débat public, afin de permettre à une diversité de personnes de se faire entendre. Cet exercice de réflexion permettra d'élaborer une version préliminaire du PDUÉS, laquelle fera l'objet, à l'hiver 2013, d'une consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). L'adoption de la version finale du PDUÉS par le conseil municipal est prévue pour le printemps 2013 (voir le programme d'activités de concertation à l'annexe 1).

Dans le cadre de cette démarche, une centaine de personnes ont pris part à un premier atelier de réflexion, le 23 mai 2012 (la liste des participants est présentée à l'annexe 2). Cet atelier visait à analyser l'évolution des secteurs concernés et à formuler, sur la base de cette compréhension commune, une vision quant à leur avenir. Animé par la firme de consultants Acertys, l'atelier rassemblait pendant une journée des acteurs liés aux milieux communautaire et économique, à l'habitation,

à l'emploi et aux services de proximité, ainsi que des professeurs de l'Université de Montréal et des représentants de celle-ci, du Canadien Pacifique, de la Ville de Montréal et des quatre arrondissements concernés (voir la description du mandat d'Acertys à l'annexe 3). Cette composition reflétait les différents intervenants qui seront appelés à jouer un rôle dans la mise en œuvre du PDUÉS.



Description de l'activité

La journée s'amorce avec un mot de bienvenue du vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du développement économique, des infrastructures et des grands projets, M. Richard Deschamps.

Par la suite, les participants, qui sont réunis dans une même salle, alternent entre des activités en groupe d'une dizaine de personnes et des rapports en plénière (voir le cahier des participants à l'annexe 4). Les participants ont à leur disposition un cahier et un tableau de conférence (*flip chart*) afin de noter leurs réflexions et leurs échanges. Au fil des activités, le matériel écrit qui résulte des discussions est affiché de manière à garder une trace des échanges précédents.

Par ailleurs, l'ensemble des participants, y compris les représentants de la Ville de Montréal, contribue de la même manière à construire les réflexions de la journée.

Attentes quant à la journée

Lors de la première activité, chaque participant inscrit ses attentes quant à la journée puis échange sur ce thème avec les autres membres du groupe. Après quelques minutes, un représentant de chaque groupe résume en plénière les résultats de cette discussion :

- Plusieurs groupes affirment qu'ils sortiront satisfaits de cet atelier si celui-ci entraîne des impacts réels sur les décisions de la Ville de Montréal. Tous les points de vue devront également être pris en compte.
- D'autres mettent l'accent sur les apprentissages qu'ils tireront de cet atelier. On formule le souhait de pouvoir partager des perspectives spécialisées et de sortir avec une compréhension renouvelée. En outre, plusieurs considèrent que l'atelier doit permettre d'enrichir la compréhension commune grâce à une meilleure connaissance collective des réalités locales.

- Plusieurs souhaitent que l'atelier soit l'occasion de dégager des idées novatrices et d'identifier des moyens pour revitaliser les quartiers, maintenir les emplois et assurer une place aux artistes et à la culture. À ce titre, on souligne l'importance de ne pas réduire le contenu des discussions au plus bas dénominateur commun, de manière à laisser place à la diversité des idées.



Les participants sont réunis dans une même salle en groupes de huit personnes.

Session 1 – Une histoire partagée

Évolution du territoire

Cette activité visait à recueillir les connaissances liées au territoire et à son évolution dans les 50 dernières années. Au fond de la salle, se trouvent quatre lignes du temps consacrées respectivement à l'histoire personnelle des participants, aux événements mondiaux, à l'évolution de Montréal et à l'évolution du territoire. Chaque participant est invité à y identifier les moments qu'il juge marquants.

Une fois cette étape complétée, chaque groupe se voit assigner une des lignes du temps. Le groupe doit alors en synthétiser le contenu en quelques mots, identifier les cinq tendances les plus significatives, puis comparer ces tendances de manière à y situer l'évolution du territoire. Au bout de l'exercice, un représentant de chaque groupe présente les résultats de cette analyse en plénière.

Voici une synthèse des propos émis quant à l'évolution du territoire :

- La transformation de la structure de l'emploi apparaît comme la tendance majeure dans le territoire. Celui-ci a été particulièrement touché par la mondialisation, qui a



Quatre lignes du temps permettent d'identifier les moments marquants dans l'histoire du territoire.

favorisé le départ de l'industrie du textile. Aujourd'hui, le bâti industriel est converti à des fins résidentielles. On assiste en parallèle à un phénomène de gentrification industrielle, par lequel les emplois industriels peu qualifiés sont remplacés par de nouveaux emplois associés à la création et aux technologies de pointe.

- Le territoire reste marqué par les activités industrielles, dont le bâti aux gabarits imposants s'ajoute aux emprises ferroviaires pour créer une série d'espaces enclavés.
- Les vagues d'immigration successives ont marqué le territoire sur le plan social. On note une diversification des modes de vie, qui entraîne une diversification des manières d'habiter.
- Le territoire se transforme maintenant sur le plan de l'habitation. Les quartiers limitrophes se densifient et se gentrifient, tandis que les mégastructures industrielles sont converties à des fins résidentielles. Le parc de logements locatifs subit une pression à la hausse sur les loyers. De plus, certains logements se dégradent et



En groupe, les participants doivent identifier les tendances marquantes dans l'évolution du territoire.

deviennent insalubres, parce que leurs propriétaires misent sur des opérations de spéculation foncière.

- Le contexte de gouvernance et de planification du territoire évolue également. Le territoire s'est constitué en l'absence de planification à l'échelle humaine. Le manque d'espaces verts témoigne d'ailleurs de ce phénomène. Des mouvements sociaux ont émergé dans les quartiers centraux et les modèles de planification ont évolué pour y intégrer la participation du public. En parallèle, le cycle de fusions et de défusions municipales a contribué à la complexification de la gouvernance municipale. Plusieurs notent aujourd'hui une reprise de la mobilisation citoyenne.
- On note plus généralement que les tendances qui touchent le territoire marquent un décalage d'une dizaine d'années par rapport à l'ensemble de la Ville de Montréal. Cela permet d'observer les transformations qui ont eu lieu dans d'autres quartiers et d'éviter les erreurs qui y ont été commises.



En plénière, les participants organisent les tendances dans un schéma.

Session 2 – Cartographie des tendances

Portrait collectif

L'étape suivante vise à identifier les tendances qui ont un impact majeur sur le territoire de planification. Une grande feuille est déployée au fond de la salle et les participants sont invités à énumérer les tendances qui ont, d'après eux, une incidence sur le territoire de planification. Chaque tendance mentionnée par un participant y est inscrite sous la catégorie correspondante, ce qui permet de dresser un portrait collectif de la situation.

Par la suite, les participants se dirigent vers le fond de la salle et doivent identifier, à l'aide de pastilles de couleurs, les tendances qu'ils considèrent comme les plus importantes pour le territoire de planification. Chaque participant dispose de six pastilles.

Les vingt tendances qui ont été considérées comme les plus importantes par les participants sont présentées dans le tableau ci-contre.

Tendances ayant un impact majeur sur le territoire, selon le nombre de votes reçus

TENDANCES	VOTES
Espaces publics nécessaires	30
Manque de grands logements	29
Engagement citoyen	28
Gentrification	28
Mixité des emplois dans le territoire	24
Enclavement, isolement, cloisonnement	23
Courtes distances, compacité, mixité	23
Manque de préoccupations en matière d'environnement (espaces verts, transport actif)	22
Transformation, désindustrialisation	22
Vétusté, manque d'entretien (Atlantic)	16
Spéculation immobilière	15
Manque de planification intégrée à long terme	13
Prise de conscience de l'importance de la culture	13
Gentrification des emplois	13
Nouvelles entreprises technologiques	13
Diversité	12
Croissance du secteur créatif	12
Exode des ménages familiaux	10
Manque de diversité des nouvelles activités économique	10
Certaines populations sont moins représentées sur le territoire	10



Les participants identifient à l'aide de pastilles les tendances qu'ils jugent les plus importantes.



La cartographie des tendances permet d'obtenir un portrait collectif du territoire.

Analyse des tendances

L'étape suivante vise à mettre en relation les tendances qui marquent le territoire et les actions posées pour répondre à celles-ci. Chaque groupe doit choisir deux tendances parmi celles qui ont été précédemment identifiées. Pour chacune de ces tendances, le groupe doit identifier, d'une part, la réponse qui y est déjà apportée et, d'autre part, les gestes supplémentaires qui pourraient être posés. Cette étape se déroule pendant le dîner, après quoi un représentant de chaque groupe expose en plénière les résultats des discussions.

Voici les principales conclusions qui se dégagent de cette étape :

- **Désindustrialisation et transformation de la structure de l'emploi.** On constate un ralentissement des activités industrielles dans le secteur et que certains bâtiments sont convertis à des fins résidentielles, sans planification. En même temps, l'économie créative remplace les activités antérieures, comme le textile, donnant lieu à une forme de gentrification de l'emploi. Des entreprises de commerce lourd restent par ailleurs actives sur le territoire.

À faire. On préconise la création d'un quartier mixte, combinant emplois, habitation, commerces, équipements et espaces verts. L'arrivée de nouveaux résidents appelle l'ajout d'équipements et d'espaces publics, de même que des interventions pour verdir le territoire. Quant aux emplois, on privilégie surtout le maintien de la diversité. On propose aussi de prioriser l'emploi local, de maintenir les petits locaux industriels et de bien gérer les nuisances causées par les entreprises. Pour plusieurs, les balises qui encadrent la transformation de la structure de l'emploi doivent s'appuyer sur une vision d'ensemble du territoire et s'inscrire dans la planification de la région montréalaise.

- **Gentrification.** On constate que le territoire de planification se transforme sous la pression du marché immobilier, ce qui entraîne plusieurs conséquences : hausse de loyer, conversion de logements locatifs en copropriétés, manque d'entretien de certains bâtiments dont les propriétaires anticipent la vente et la démolition, construction de projets résidentiels en copropriété et conversion d'immeubles commerciaux à cette fin, entre autres. La petite taille des logements abordables dans les nouveaux projets ne permet pas de répondre aux besoins des familles.

À faire. À l'opposé de ce phénomène, on souhaite favoriser la mixité de tenure (notamment pour inclure des logements locatifs et sociaux) et la diversité de taille de logements. Plusieurs moyens sont identifiés afin de contribuer à la réalisation de cet objectif. Certains de ces moyens visent à favoriser la construction de logements sociaux : on propose la constitution d'une réserve foncière à cette fin et d'appliquer la *Stratégie d'inclusion de logements abordables* à tous les projets, peu importe leur taille. On propose également d'empêcher la



Chaque groupe doit identifier la réponse existante et les gestes à poser face à deux tendances déterminantes.

transformation de logements locatifs en copropriétés indivises, de tenir un registre pour contrôler les augmentations de loyer et d'offrir des subventions pour la construction de logements locatifs. On mentionne aussi l'importance d'exiger des normes élevées pour les nouvelles constructions.

- **Faible bilan environnemental du territoire.** On constate que le territoire de planification manque d'arbres, d'espaces verts, de transport en commun et de stations BIXI. Cette situation contribue aussi à l'exode des familles.

À faire. On suggère de favoriser les transports actifs, d'augmenter l'offre de transport en commun et de créer des milieux denses et mixtes près des principaux points d'accès au réseau de transport collectif. On suggère également d'accroître les espaces verts et les jardins communautaires, notamment en transformant les espaces de stationnement. On souhaite que le nombre de voitures n'augmente pas sur le territoire. De plus, on propose de fermer certaines rues à la circulation,

lorsqu'elles sont fréquentées par des enfants. On évoque aussi la gestion durable des déchets.

- **Enclavement et fragmentation.** On constate que les déplacements sont difficiles sur le territoire de planification, en raison des nombreuses barrières qui le traversent.

À faire. On souhaite mieux intégrer les installations du Canadien Pacifique et de l'Université de Montréal au territoire. On privilégie le verdissement et les modes actifs de déplacement. Il importe aussi, selon les participants, de ne pas perpétuer la fragmentation du territoire dans les projets à venir.

- **Isolement social.** On constate que beaucoup d'individus vivent dans l'isolement.

À faire. On appelle des initiatives afin de créer des liens intergénérationnels. On suggère d'implanter les équipements et les espaces verts dans un même lieu et de favoriser des commerces de proximité qui répondent aux besoins des résidents.

- **Engagement des citoyens.** On constate que les gens sont de plus en plus engagés et que plusieurs structures de participation citoyenne existent, dont les forums citoyens, les comités de citoyens, les tables de concertation et la période de questions du conseil d'arrondissement.

À faire. On suggère de former des conseils de quartier permanents et de miser sur les médias sociaux.

- **Absence de planification à long terme.** On constate que certains projets de construction et de transformation sont autorisés en vertu des mécanismes de dérogation au règlement de zonage.

À faire. On suggère de développer des critères de mixité pour tenir compte de la place de l'emploi, de la taille des

logements et des activités culturelles. On propose aussi de mettre sur pied une fiducie communautaire.

Après que les groupes aient présenté leur analyse des tendances, les participants sont invités à les commenter pendant quelques minutes. Voici ce que soulignent les participants :

- Certains demandent l'instauration immédiate d'un moratoire sur les dérogations et les modifications au règlement d'urbanisme. Le moratoire permettrait de préserver l'équilibre actuel. Autrement, certains craignent que le territoire ait substantiellement changé avant l'adoption du PDUÉS, ce qui minerait fortement la pertinence des discussions qui y sont consacrées.
- On constate que le maintien de la mixité constitue une valeur en soi. On se demande, du même coup, comment définir le type de mixité vers lequel doit tendre le PDUÉS.
- On appelle au développement d'un milieu de vie complet, qui permettrait aux résidents d'accomplir toutes leurs activités dans leur environnement de proximité.
- On souligne que les secteurs limitrophes du territoire de planification sont fortement résidentiels et qu'ils subissent des pressions importantes du marché immobilier. On considère que les résidents actuels du secteur ont le droit de continuer d'habiter dans le même quartier.
- Certains estiment que le projet de campus de l'Université de Montréal a peu fait l'objet de discussions jusqu'ici, alors qu'il aura un impact majeur sur l'avenir du territoire.
- Des préoccupations sont exprimées quant à la mise en œuvre du PDUÉS après les élections municipales de novembre 2013. Le PDUÉS devrait recevoir l'appui des

différents partis politiques municipaux afin d'assurer la pérennité des interventions qu'il prévoit.

- L'évolution du territoire soulève des questions, notamment sur les chemins de fer qui sont de compétence fédérale, sur les services de santé et d'éducation qui sont de compétence provinciale et sur les espaces publics et le règlement d'urbanisme qui sont de compétence municipale. On appelle donc à la collaboration de ces trois niveaux de gouvernement et à la création d'un mécanisme d'articulation entre ceux-ci.

Session 3 – La vision d’avenir

Imaginez l’avenir

Dans l’activité suivante, chaque participant est invité à rédiger deux manchettes de journal décrivant comment le territoire aura été transformé dans 20 ans.

Puis, tous les participants rejoignent une personne à l’extérieur de leur groupe. En paire, ils doivent alors choisir, parmi leurs quatre manchettes, les deux qui reflètent le mieux leur vision commune. L’exercice est ensuite répété en groupe de quatre, puis en groupe de huit.

Les manchettes sélectionnées par les participants de même que celles qu’ils ont écartées sont affichées au fond de la salle. En plénière, les manchettes choisies sont ensuite regroupées de manière à faire ressortir de grandes catégories.

Les manchettes suivantes ont été retenues par les participants :

Qualité de vie

« PDUÉS : un modèle de développement conciliant famille, travail et qualité de vie. »



Par paire, les participants choisissent deux manchettes qui représentent leur vision commune.

« Un territoire qui donne l’exemple à la Ville de Québec ! [Journal de Montréal] »

« Marconi-Beaumont primé par l’UNESCO pour la qualité de son accueil aux immigrants. »

« Les quartiers populaires existent encore ! »

Environnement

« Marconi-Alexandra. Un jardin sur les toits : un oasis urbain au cœur de la ville. 75 % des fruits et légumes consommés dans le quartier poussent sur les toits. »

« Le pionnier des écoquartiers québécois a 20 ans ! »

« D’un quartier « gris » à un quartier « vert foncé » ! »

Université de Montréal

« Les quartiers riverains de l’UdeM participent à l’inauguration de l’agora de l’UdeM. Les riverains sont tous venus à pied et à vélo. »

« Le pavillon des sciences de l’UdeM : un pôle de technologie mondial. [Le Devoir] »

Engagement

« Le résultat d’une collaboration entre citoyens, entreprises et élus : un exemple à suivre. »

Mixité économique et sociale

« Transformation spectaculaire des zones d’emplois ou comment Montréal a su transformer ses anciens quartiers industriels. Renouveau des PME ! »

« MAABC [Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, Castelnau]: une reconversion industrielle au service de la mixité sociale et économique. »

« Un territoire mixte avec une diversité unique. »



En groupe de quatre, puis en groupe de huit, les participants choisissent deux manchettes qui représentent leur vision.

tableau conférence. À la fin de l'exercice, chaque groupe présente en plénière l'énoncé élaboré. Les énoncés suivants ont été proposés dans le cadre de cette activité :

« Un quartier dont le modèle de développement place les citoyens au cœur de la transformation. À cette fin, mettre en place des mécanismes de concertation qui ont pour mandat d'identifier les besoins de la communauté (proximité, mobilité, emploi, verdissement, habitation) et les moyens d'y répondre grâce à l'implantation d'entreprises d'économie sociale et à l'engagement social des administrations, des entreprises et des institutions locales comme l'Université de Montréal, lesquelles devront être imputables de leurs engagements envers la communauté. »

« Un campus universitaire intégré dans son milieu, partenaire et levier de la revitalisation urbaine et sociale; générateur de services, d'emplois, ainsi que du verdissement du milieu. »

« La collaboration entre les élus, les citoyens, les organismes, les parties prenantes et les différentes juridictions a permis un développement intégré aux bénéficiaires des communautés locales. Le transport actif et collectif, la mixité sociale et le verdissement sont solutionnés conjointement par l'apport et l'engagement de ces derniers. »

« En l'espace d'à peine 20 ans, la synergie entre tous les acteurs du secteur Marconi-Beaumont a permis de relever le défi de développer harmonieusement le quartier. Le modèle de développement concerté est basé sur la recherche d'un équilibre social, économique et culturel, ainsi que la mise en place d'un système de transport actif efficace. »

« Accessibilité et proximité de services, commerces, emplois, espaces verts et activités culturelles pour la population en place. Tout projet et toute intervention sont assujettis

« Le quartier tendance de Montréal : artistes et petits travailleurs se côtoient en harmonie dans ce quartier multiethnique. »

Culture

« Tout l'été, des spectacles dans votre quartier. »

« Les rencontres culturelles de Marconi : grand succès pour cette 15^e édition. »

Transport

« Triomphe du transport actif ! Une 5^e traverse à niveau est inaugurée dans le quartier. »

« La zone piétonne du quartier s'agrandit. Pour faire place à plus de transport actif : cet agrandissement répond aux demandes des résidents et des commerçants. »

« Le CP a aménagé un autre lien ouvrant la voie à une meilleure mobilité ! »

Vision

Le choix des manchettes a permis de constituer de nouveaux groupes. Chacun de ces groupes dispose ensuite de quelques dizaines de minutes pour formuler un énoncé de vision et l'écrire sur le



Chaque groupe rédige un énoncé de vision.

- On appuie la proposition selon laquelle l'Université de Montréal doit s'engager, dans le cadre de la mise en œuvre du PDUÉS, dans un partenariat qui la rend imputable, de manière à bien intégrer le campus au territoire de planification.
- On s'inquiète de l'absence possible d'un porteur de projet désigné pour le PDUÉS, en raison du nombre d'instances administratives concernées. On suggère donc de créer une société de développement qui aurait cette responsabilité.

à des critères et des mesures assurant le maintien de la population en place en lien avec une vision de développement du PDUÉS. »

« Nous voulons un quartier populaire, où tous les gens ont leur mot à dire et ont la possibilité d'agir, où existent des structures de solidarité et de partage et où les pauvres peuvent continuer à se loger et à y vivre. »

« Un quartier qui marie emplois diversifiés et mixité d'usages. Le maintien et le développement de secteurs d'emplois dynamiques par des zonages exclusifs dans certaines zones (industriel lourd) et mixte dans d'autres. Un milieu de vie et de travail de qualité, avec une cohabitation harmonieuse entre résidants et entreprises. »

« Requalification en profondeur du début de l'avenue du Parc (Jean-Talon / Van Horne). L'idée est d'en faire une colonne vertébrale pour le quartier, qui inspire les alentours. Cela influe à plusieurs niveaux : commerces, mixité, transports, verdissement... »

Par la suite, les participants formulent en plénière quelques commentaires :

Session 4 – Les scénarios de développement

Repères

Les participants forment ensuite un grand cercle et sont invités à identifier les principaux points de repère qui devraient marquer l'évolution du territoire dans les années à venir.

Plusieurs commentaires concernent le processus de planification, la mise en œuvre du PDUÉS et son suivi :

- On réitère la demande de moratoire sur les modifications et les dérogations au règlement d'urbanisme.
 - On propose d'étendre le territoire de planification pour inclure le terrain du projet de l'Université de Montréal et les différentes zones résidentielles qui bordent le territoire de planification. On suggère, à ce titre, de repousser la limite est jusqu'au boulevard Saint-Laurent et la limite nord jusqu'à la rue Saint-Roch. Un territoire élargi permettrait d'intervenir sur les problématiques en habitation que l'on observe dans ces quartiers.
 - On insiste sur la nécessité de faire coopérer les différents niveaux de gouvernement et de travailler en collaboration avec l'ensemble des intervenants afin de trouver des solutions conjointes. À ce titre, plusieurs appellent à un élargissement de la participation. On souhaite que la planification tienne compte des groupes sous-représentés et de leurs besoins. On souhaite aussi que les acteurs économiques et les grands propriétaires fonciers, comme le Canadien Pacifique et l'Université de Montréal, deviennent plus présents dans le processus.
- Le contenu des différents rapports de consultation publique retient également l'attention. On espère que le rapport de la démarche *Ouvrir la voie* et celui de la consultation de l'OCPM reflèteront fidèlement le contenu des discussions. On suggère aussi d'inscrire la diffusion du rapport de l'OCPM à l'intérieur d'une activité de débat public pour en rendre le contenu plus dynamique.
 - Plusieurs propositions portent sur les méthodes de suivi à déployer dans le cadre de la mise en œuvre du PDUÉS. On suggère, en outre, de surveiller l'évolution du coût des loyers, les conversions en copropriétés indivises, le nombre d'emplois, les surfaces consacrées à l'emploi, l'utilisation des banques alimentaires, les superficies de jardins communautaires et collectifs et, plus généralement, le niveau d'équilibre et de mixité qui prévaut sur le territoire. Cette démarche de suivi permettrait d'ajuster si nécessaire les outils qui encadrent le développement. Elle pourrait également être élargie pour assurer un suivi de l'ensemble des dimensions du territoire. Au-delà des indicateurs, on suggère aussi d'identifier les besoins de la population en place et de valider périodiquement cette analyse.
 - On espère que le PDUÉS formulera une vision, notamment en termes de patrimoine, et que cette vision servira de référence pour l'émission de permis.
 - Considérant que le Plan d'urbanisme entre dans une période de révision, on souhaite que le PDUÉS ne soit pas redéfini dans le cadre de cette révision et qu'il soit plutôt intégré tel quel dans le nouveau Plan d'urbanisme et les chapitres d'arrondissements qui y sont associés.



Réunis en cercles, les participants font le point sur les repères à considérer pour l'avenir du territoire.

D'autres commentaires attirent l'attention sur des orientations à considérer dans le cadre de l'élaboration du PDUÉS :

- On rappelle que le territoire d'intervention constitue d'abord une zone économique comprenant des milliers d'emplois. Il est donc nécessaire de mener une réflexion sur les activités économiques, leur compétitivité et leur place dans cet environnement. On souligne aussi que le règlement d'urbanisme constitue un outil majeur, qui permettrait de conserver des zones à vocation strictement industrielle.
- On propose d'aborder le développement du territoire à l'aide des principes de l'aménagement axé sur le transport en commun (*transit oriented development — TOD*). Ainsi, on considère qu'une réflexion devrait être menée sur la densité et les fonctions appropriées aux abords des stations de métro. On suggère également de s'intéresser à l'aménagement axé sur les piétons (*pedestrian oriented development — POD*) en adoptant la norme de distance de 500 mètres pour évaluer l'accès aux services et équipements. Dans

le même esprit, on privilégie le désenclavement du territoire, par l'aménagement de passages à niveaux sur la voie ferrée, l'extension du réseau cyclable et l'amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes sous les viaducs.

- On suggère que le processus d'émission de permis de construction pour le projet de l'Université de Montréal soit l'occasion de poser des exigences quant à l'intégration du projet dans le secteur.
- Sur les enjeux liés à l'habitation, on attire l'attention sur l'entretien des logements, l'application du code du bâtiment et l'encadrement de la conversion d'immeubles locatifs en copropriétés indivises.
- Enfin, on s'interroge sur la pertinence de mettre sur pied une société de développement car, les réalités (notamment sociales) que l'on observe dans les différents fragments du territoire d'intervention soulèvent des enjeux distincts.

Engagements

Les participants sont finalement invités à identifier individuellement les actions sur lesquelles ils aimeraient travailler pendant l'été et les personnes avec qui ils souhaiteraient collaborer pour cela. La feuille sur laquelle ces informations sont inscrites est remise aux animateurs.

De nombreux participants ont formulé des engagements. On peut dégager plusieurs convergences dans ces engagements, qui indiquent de possibles groupes de travail sur les thèmes suivants :

Ateliers d'artistes, lieux de diffusion, inclusion de la culture dans les paramètres de développement

Mathieu Mundviller (Eastern Bloc), Anne-Marie Jean (Culture Montréal), Nathalie Fortin (Regroupement arts et culture Rosemont – Petite-Patrie).

Anne-Marie Jean identifie aussi les CDEC comme collaborateurs sur ces points de repères.

Désenclavement, transport actif

Simon Racine (VRAC Environnement), Hélène Lefranc (Ordre des architectes du Québec), Annie Laurin (Division de l'urbanisme de la Ville de Montréal), Francine Leduc (Direction des transports de la Ville de Montréal), Alain Beaupré (Tennis Canada), Jean-François Rheault (Eco-Counter), Nicole Trudeau (résidente).

Maintien des emplois

Stéphanie Rocher (RAMPE), Olivier Quenneville (Chambre de commerce du Montréal métropolitain), Romain Fayolle (Division de la promotion et du soutien à l'investissement de la Ville de Montréal), Geneviève Dorval-Douville (CDEC Rosemont-Petite-Patrie), Mylène Hamelin (Résidence l'Image d'Outremont), Denis Sirois (CDEC Centre-Nord).

Geneviève Dorval-Douville identifie aussi Clément Arnaud de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et la Table logement/aménagement de La Petite-Patrie comme collaborateurs sur ce thème.

Stéphanie Rocher identifie aussi Bruno Dion (HAPOPEX) comme collaborateur sur ce thème.

Maintien dans les lieux de la population résidente

Anne Thibault (Comité logement de La Petite-Patrie), Martin Blanchard (Table de concertation logement/aménagement de La Petite-Patrie), Gaël Morin (Association des locataires de Villeray)

Martin Blanchard et Anne Thibault identifient la Coalition Marconi-Beaumont comme collaborateur sur ce thème.

Indicateurs sur la spéculation et l'évolution du parc de logement social

Ariane Payette (ROMEL) et Bruno Dion (HAPOPEX).

Ariane Payette identifie également le CAPE et le RAMPE comme collaborateurs sur ce thème.

Cartographie subjective

Sacha Dyck (Café l'Artère) et Stéphanie Rocher (RAMPE).

Sacha Dyck identifie également Annie Laurin comme collaboratrice sur ce thème.

Intégration du campus

Guylaine Hébert (Organisation des jeunes de Parc-Extension), Louise Dufour (Conseil des partenaires de Québec en forme de Parc-Extension), Maryse-Pascale Leduc, Robert Couvrette (UdeM – Direction des immeubles), Daniel Pearl (UdeM), Jean Roy (UdeM), Jean-Pierre Gariépy (La Maison du cheddar).

Maryse-Pascale Leduc identifie aussi Anne-Marie Jean et Denis Sirois comme collaborateurs sur ce thème.

Jean-Pierre Gariépy identifie aussi Dominique Cormier.

Commentaires sur la journée

À la fin du processus, les participants sont invités à commenter leur appréciation de la journée, en lien avec les objectifs qu'ils avaient fixé au départ. Les commentaires suivants sont formulés :

- L'événement fait apparaître de nouvelles idées et, en même temps, il crée des attentes qui devront être comblées lors de l'adoption du PDUÉS.
 - Il est agréable de constater le nombre de personnes intéressées par l'avenir de ce territoire et on espère qu'ils transmettront à d'autres cette énergie.
- On apprécie l'occasion qui a été offerte de réfléchir collectivement.
 - On aurait souhaité discuter du territoire sous l'angle des déterminants de la santé, l'urbanisme étant avant tout un enjeu de santé publique.
 - On espère maintenant avoir une meilleure compréhension, avec l'aide de spécialistes, pour prendre part plus directement à l'élaboration du document.

Annexe 1

Programme d'activités de concertation

PROCESSUS DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Planification des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelneau



Annexe 2

Liste des participants à l'atelier de réflexion du 23 mai 2012

Nom	Organisme
Adam Steinberg	Antrev
Alain Beaupré	Tennis Canada
Andrew Gertler	Antrev
Anne Thibault	Comité logement de La Petite-Patrie
Anne-Marie Jean	Culture Montréal
Ariane Payette	Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL)
Arnold Fox	7255, rue Alexandra et 7275, rue St-Urbain
Ava L. Couch	Ville de Mont-Royal
Barry Kothler	Monit
Bruno Dion	Habitations populaires de Parc-Extension (HAPOPEX)
Carla Pin	Canadien Pacifique
Claire Méron-Dejean	Loblaws Jean-Talon
Claude Anjou	Mobiligo
Daniel Bouchard	Conseil régional de l'environnement de Montréal
Daniel Gill	Université de Montréal
Daniel Pearl	Université de Montréal
Denis Sirois	CDEC Centre-Nord
Edison Ramirez	Sécurité publique d'Outremont
Éric De Lery	Ipsos Facto Immobilier
Gabriel Thibodeau	Éditions Musicales Musinova
Gaël Morin	Association des locataires de Villeray
Geneviève Dorval-Douville	CDEC Rosemont -Petite-Patrie
Guy Bazinet	CLD les 3 monts
Guylaine Hébert	Organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO)
Hélène Lefranc	Ordre des architectes du Québec
Isabelle Létourneau	Corporation de gestion des marchés publics de Montréal/Marché Jean-Talon
Isabelle Perreault	Résidante
Isabelle Piché	Atelier Habitation Montréal
Jacques Desjardins	CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal
Jean Roy	Université de Montréal
Jean-François Boisvert	Canadien Pacifique

Jean-François Gilker	Bâtir son quartier
Jean-François Lalonde	CDEC Rosemont -Petite-Patrie
Jean-François Rheault	Eco-Counter
Jean-Pierre Gariépy	La Maison du Cheddar
Jonathan Harou	Société de transport de Montréal
Justin Melançon	Unik Stone
Louis Bergeron	Unik Stone
Louise Dufour	Conseil des partenaires de Québec en forme de Parc-Extension
Louise Leclerc	Raymond Chabot Grant Thornton
Louise Vinet	OK Pneus et Entretien Automobile
Luc Vincent	Allied Properties
Madelaine Rhéaume	Université de Montréal
Marc-André Leduc	Thibault, Messier, Savard
Marie-Claire Dumas	Conférence régionale des élus de Montréal
Marie-Josée Dubois	Carrefour Jeunesse-emploi Rosemont-La Petite-Patrie
Marie-Paule Garand	Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie
Marion Carlier	Agence Métropolitaine de Montréal
Marlène Béland	Résidence l'Image d'Outremont
Martin C. Blanchard	Table de concertation logement/aménagement de La petite-Patrie
Mary McCutcheon	Société d'histoire de Parc Extension
Maryse-Pascale Leduc	Résidante
Mathieu Mundviller	Centre de production et d'exposition Eastern Bloc
Maud Bordeleau	Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie
Michel Lamarche	Table de concertation logement/aménagement de La Petite-Patrie
Mylène Hamelin	Résidence l'Image d'Outremont
Nathalie Fortin	Regroupement Art et culture de Rosemont-La Petite-Patrie
Nicole Trudeau	Résidante
Olivier Quenneville	Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Paul Veilleux	CSSS Coeur de l'île
Paule Renaud	Résidante
Pierre Cuccioletta	Monit
Robert Couvrette	Université de Montréal, Direction des immeubles
Sasha Dyck	Café l'Artère, coopérative de solidarité
Serge Mongeau	Comité des citoyens de Parc-Extension
Simon Racine	Vrac Environnement
Stéphanie Ferrante	Comité d'Action de Parc-Extension
Stéphanie Rocher	Regroupement en aménagement de Parc-Extension (RAMPE)
Thomas Boisvert St-Arnaud	Café l'Artère, coopérative de solidarité

Ville de Montréal

Nom	Direction / division
Alain L. Lavoie	Ville de Montréal
Annie Laurin	Ville de Montréal, Équipe de planification
Bonnie Hill	Ville de Montréal
Chantal Lauzon	Ville de Montréal
Chantal M. Séguin	Ville de Montréal
Daniel Legault	Ville de Montréal, Direction de l'habitation
Francine Leduc	Ville de Montréal, Direction des transports
Gill Galipeau	Ville de Montréal
Jacques A. Savard	Ville de Montréal, Direction de la diversité sociale
Jean Savard	Ville de Montréal, Équipe de planification
Johanne Lavoie	Ville de Montréal, Direction de la promotion et du soutien à l'investissement
Lise Bernier	Ville de Montréal, Équipe de planification
Marc-André Hernandez	Ville de Montréal
Marina Frangioni	Ville de Montréal, Division du soutien au chantier Montréal Technopôle
Martin C. Roy	Ville de Montréal, Équipe de planification
Romain Fayolle	Ville de Montréal, Division de la promotion et du soutien à l'investissement
Stéphane Morin	Ville de Montréal
Yves Gignac	Ville de Montréal, Direction du développement économique

Annexe 3

Description du mandat d'Acertys

Le Plan de développement économique, urbain et social (PDUÉS) des abords du campus Outremont en cours d'élaboration à la Ville devra répondre aux aspirations d'une multitude de parties intéressées. Par conséquent, la Ville souhaite que les citoyens, les organismes du milieu, l'Université de Montréal et les autres partenaires soient étroitement associés à cette vaste démarche de planification.

La Ville de Montréal a donc accordé un contrat de services professionnels à Acertys [www.acertys.ca] afin de lui confier le mandat de planifier et d'organiser l'ensemble des activités de concertation, d'interaction et de communication qui sont réalisées dans le cadre de l'élaboration du PDUÉS par la Ville.

Acertys a pour tâche de :

- Accorder un soutien stratégique et tactique à la Direction du développement économique et urbain et aux arrondissements dans le cadre de la planification et de la réalisation de la démarche de concertation et d'interaction avec le public;
- Concevoir, rédiger et produire les outils d'information, de communication et de diffusion (incluant l'utilisation des nouveaux médias et des médias sociaux);
- Proposer un déroulement, organiser et animer chacune des activités prévues dans la démarche;
- Produire les rapports des activités de concertation et d'interaction avec le public.

Annexe 4

Cahier des participants à l'atelier de réflexion du 23 mai 2012



Planification des secteurs
Marconi-Alexandra, Atlantic,
Beaumont, De Castelnau

CAHIER DES PARTICIPANTS

Atelier 1 – Vision et scénarios

23 mai 2012
Casa d'Italia, Montréal

Animateurs : Constance Ramacieri (BRAC)
Jacques Bénard (Acertys)

Amorcée dans les années 1980, la transformation des secteurs industriels situés en périphérie des quartiers centraux place régulièrement la collectivité montréalaise devant des choix parfois difficiles. Quels types de développement favoriser? Quelles vocations privilégier? Quelles sont les priorités en matière d'aménagement? Comment encadrer le changement?

Ces questions se posent aujourd'hui pour les secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnau. Ces secteurs forment un corridor industriel longeant les voies ferrées du Canadien Pacifique. Ce corridor est limitrophe à quatre arrondissements montréalais et à la Ville de Mont-Royal. Il dispose d'une localisation privilégiée à proximité de l'ancienne gare de triage Outremont, dont la conversion en quartier universitaire et résidentiel a été autorisée en février 2011. De nouveaux développements résidentiels à proximité et l'arrivée d'entreprises de services révèlent un regain d'intérêt pour ces secteurs. Après avoir connu une dévitalisation graduelle de l'activité industrielle pendant plusieurs décennies, les secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnau se trouvent maintenant à la croisée des chemins. Il s'agit donc d'un moment tout indiqué pour en planifier le développement. Pour ce faire, la Ville de Montréal invite la collectivité montréalaise à participer à un forum citoyen

sur l'avenir de ce territoire, lequel conduira à un plan de développement urbain, économique et social (PDUES). Ce plan, élaboré en concertation avec les acteurs locaux et les citoyens, orientera les interventions de compétence municipale, telles que le zonage, les travaux d'infrastructures et l'aménagement des espaces publics. Il incorporera également une série d'actions à portées économique et sociale nécessitant des collaborations entre la Ville de Montréal, ses arrondissements, le gouvernement et diverses instances, entreprises et autres organisations partageant un intérêt pour le développement de ces secteurs.

Les occupants de ces secteurs et les Montréalais des quartiers voisins peuvent faire valoir leurs opinions par l'entremise d'une plateforme de discussion en ligne et de rencontres de quartier dans des lieux publics. Deux ateliers seront organisés, le premier le 23 mai portant sur la vision et le second en octobre sur le plan d'action, auxquels seront invités une centaine d'acteurs représentant la société civile et divers autres intérêts. Un débat public suivra à l'automne donnant l'occasion à tous de s'exprimer sur les priorités. Enfin, à l'hiver 2013, l'Office de consultation publique de Montréal consultera les citoyens sur le plan de développement qui aura été élaboré par la Ville de Montréal à partir des conclusions de cet exercice de réflexion collective. C'est alors que pourra s'amorcer un nouveau virage pour les secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnau.

HORAIRE

8h30	Inscription, café et viennoiseries
8h45	Ouverture des travaux par M. Richard Deschamps , vice-président du comité exécutif et responsable du développement économique, des infrastructures et des grands projets.
9h15	Session 1 – Une histoire partagée * Recueil des connaissances liées au territoire, à la ville et à son évolution au cours des 50 dernières années.
	Session 2 – La cartographie des tendances Les tendances qui ont un impact majeur : culturelles, démographiques, économiques, environnementales, sociales, politiques, etc.
12h00	Lunch
	Session 3 – La vision d’avenir Que dira-t-on de ce territoire : sa fonction principale et ses caractéristiques.
	Session 4 – Les scénarios de développement Identification des points de repère pour le développement.
	Session 5 – Les engagements Engagement à réfléchir sur les points de repère, seul ou en collaboration avec d’autres participants, en vue de l’atelier de l’automne.
16h30	Fin de l’atelier

* D’après les travaux du Future Search Network : <http://www.futuresearch.net/index.cfm>.

Les règles du jeu

- Toutes les idées sont les bienvenues.
- Il n'y a pas de recherche de consensus.
- Il y a recherche de convergences.
- Les divergences sont notées.
- Avoir du plaisir!

- Il n'y a pas d'observateurs, que des participants.
- Les participants sont invités à participer à la journée entière.
- Veuillez fermer vos cellulaires et autres appareils électroniques.
- Merci de ne pas filmer, enregistrer ou Twitter pendant l'atelier.
- Les organisateurs prendront des photos pour documenter l'atelier.
- Il y aura production d'un rapport sur l'ensemble des activités de consultation.
- Les participants ne seront pas cités dans le rapport.
- Les idées ne seront pas attribuées.

- Pour chaque exercice, le groupe doit assigner un(e) secrétaire et une personne qui fera rapport en plénière.
- Identifiez votre numéro de groupe sur chacune des pages de votre tableau-conférence.

Vos attentes

1. Prenez quelques minutes pour répondre à l'affirmation suivante :

Au terme de la rencontre d'aujourd'hui, je serai satisfait(e) si...

2. Présentez-vous aux membres de votre groupe et partagez avec eux vos attentes.

Résumez ici en quelques mots les attentes des autres membres de votre groupe.

3. Désignez une personne qui fera rapport à la plénière.



SESSION 1 : UNE HISTOIRE PARTAGÉE

Recueil des connaissances liées au territoire, à la ville et à son évolution au cours des 50 dernières années.

A) Regard sur le passé – construire une histoire partagée

Votre tâche :

1. Individuellement, pour chacune des chronologies ci-contre, notez les événements importants, les faits saillants, les moments tournants ou importants pour vous.
2. À l'aide d'un crayon feutre, transcrivez vos réponses sur les feuilles accrochées aux panneaux.
3. Si un événement a déjà été inscrit sur les feuilles, cochez-le (✓) pour indiquer qu'il est également significatif pour vous.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS : VOTRE HISTOIRE PERSONNELLE

AVANT | 1950 | 1970 | 1990 | 2010 | AUJOURD'HUI

--	--	--	--	--	--

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS : HISTOIRE MONDIALE

AVANT

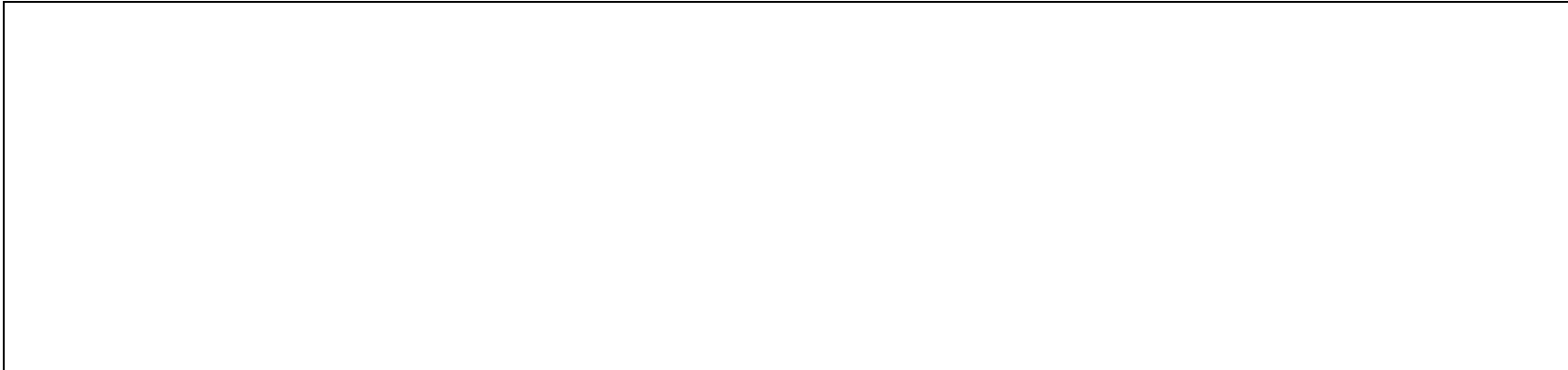
| 1950

| 1970

| 1990

| 2010

| AUJOURD'HUI



ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS : ÉVOLUTION DE MONTRÉAL

AVANT

| 1950

| 1970

| 1990

| 2010

| AUJOURD'HUI



ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS : ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

AVANT

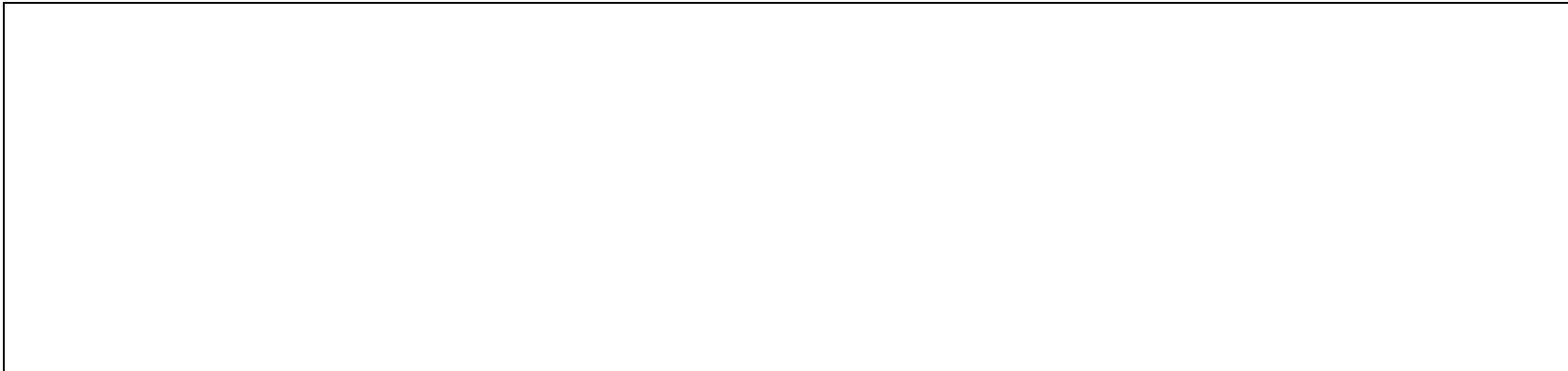
| 1950

| 1970

| 1990

| 2010

| AUJOURD'HUI



B) Analyse des chronologies

Chaque groupe analyse le passé selon une perspective différente :

1. HISTOIRE PERSONNELLE
2. HISTOIRE MONDIALE
3. ÉVOLUTION DE MONTRÉAL
4. ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Votre groupe : _____

La chronologie que vous analysez : _____

Votre tâche :

1. À partir de la chronologie qui vous a été attribuée, décrivez en quelques mots (une phrase, quelques adjectifs) l'histoire qui y est représentée.
2. Identifiez les cinq (5) tendances les plus significatives de l'ensemble de cette chronologie.
3. Comparez les tendances de votre chronologie avec celles de la **chronologie de l'évolution du territoire**. (N.B. : Si votre groupe analyse la chronologie de l'évolution du territoire, la comparaison se fait avec les tendances des trois (3) autres chronologies.) Notez ce qui s'en dégage ou ce qui vous frappe.
4. Résumez votre analyse sur une ou deux feuille(s) du tableau-conférence.
5. Préparez un rapport de trois (3) minutes (voir page suivante) et inscrivez-le sur votre tableau-conférence.

Votre rapport à la plénière

L'histoire en quelques mots :

Les cinq (5) tendances :

Conclusions de la comparaison avec la ou les autres chronologie(s) :

C) Discussion en plénière

Conclusions de la plénière :



SESSION 2 : CARTOGRAPHIE DES TENDANCES

Les tendances qui ont un impact majeur : culturelles, démographiques, économiques, environnementales, sociales, politiques, etc.

Les consignes

- Ceci est un exercice de remue-méninges.
- Lorsqu'une personne identifie une tendance, elle la situe sur le carton de remue-méninges.
- Collez les pastilles autocollantes sur les tendances que vous considérez les plus importantes pour ce territoire.
- Les participant(e)s recevront des pastilles qu'ils ou elles pourront distribuer selon leur gré sur la carte. Il est possible de placer plus d'une pastille sur une tendance selon son importance.

A) Analyse des tendances-clés ayant un impact majeur sur l'avenir du territoire

Votre tâche :

1. Choisissez les deux (2) tendances-clés les plus importantes pour votre groupe. Que signifient-elles pour le territoire?
2. Pour chacune des deux tendances-clés, notez à droite du tableau *ce qui se fait présentement* en réponse à cette tendance, et à gauche, *ce qui devrait se faire*.
3. Préparez un rapport de trois (3) minutes.

B) Votre rapport à la plénière

Tendance 1 : _____

Ce qui se fait présentement	Ce qui devrait se faire

Tendance 2 : _____

Ce qui se fait présentement	Ce qui devrait se faire

C) Discussion en plénière

Conclusions de la plénière :



SESSION 3 : LA VISION D'AVENIR

Que dira-t-on de ce territoire : sa fonction principale et ses caractéristiques.

A) Imaginer l'avenir

Imaginez que nous sommes en 2032 – dans 20 ans. Vous lisez un article en première page du journal à propos du territoire. L'article explique comment le territoire s'est transformé, décrit les étapes importantes réalisées depuis 2012 et en quoi sa transformation a contribué à l'évolution de Montréal. En lisant l'article, vous éprouvez un sentiment de fierté car vous avez participé aux travaux qui ont mené au plan de développement du territoire.

Sur les feuilles autocollantes qui vous ont été distribuées, inscrivez deux manchettes que vous aimeriez lire et qui décrivent votre vision du territoire en 2032. Rédigez une idée par feuille. Écrivez en GROS caractères !

B) Partager un avenir qui nous interpelle

Rencontre entre deux participants

Allez à la rencontre d'un participant qui n'est pas membre de votre groupe, et partagez les deux manchettes que vous avez rédigées. De vos quatre manchettes, sélectionnez les deux qui décrivent le mieux votre vision commune du secteur.

Il n'est pas nécessaire de réécrire les manchettes si leurs idées se ressemblent. Choisissez celles qui rendent le mieux l'idée ou le thème principal. Au besoin, réécrivez une nouvelle manchette sur une feuille autocollante.

Les manchettes sélectionnées font partie de *l'avenir commun*. Gardez les manchettes qui ont été écartées – elles font partie de *l'avenir potentiel*.

Demi-finale : Rencontre réunissant deux groupes de deux participants

Ensemble, joignez-vous à un autre groupe de deux personnes (au signal des animateurs). Une fois de plus, des quatre manchettes, sélectionnez les deux qui décrivent le mieux votre vision commune du secteur. Les manchettes sélectionnées font partie de *l'avenir commun*.

Gardez les manchettes qui ont été écartées – elles font toujours partie de *l'avenir potentiel*.

Finale : Rencontre regroupant huit participants (deux groupes de quatre)

Avec votre groupe de quatre, joignez-vous à un autre groupe de quatre participants (au signal des animateurs). Des quatre manchettes, sélectionnez les deux qui décrivent le mieux votre vision commune du secteur. Les manchettes sélectionnées font partie de *l'avenir commun*.

Gardez les manchettes qui ont été écartés – elles font toujours partie de *l'avenir potentiel*.

Grande finale en plénière

En plénière, les participants généreront les thèmes d'une vision commune à partir des manchettes finales de chacun des groupes.

Les animateurs présenteront la façon de procéder. Les participants seront invités à poser des questions et à s'assurer que les thèmes et idées présentés soient bien compris.

C) Votre rapport à la plénière

Manchette 1	Manchette 2
-------------	-------------

D) Développer une vision commune, un avenir à créer

Échanges en plénière pour :

- Identifier les thèmes et les idées forces qui émergent des discussions sur l'avenir du secteur;
- Identifier les convergences.

E) Formuler une vision commune

Les nouvelles équipes de huit rédigeront un énoncé décrivant le thème ou les idées forces identifiés. Cet énoncé permettra d'informer et d'inspirer ceux qui n'ont pas participé à la rencontre.

Votre tâche :

1. Choisir un thème ou une idée force sur lequel vous désirez échanger avec d'autres participants.
2. En groupe, rédiger un énoncé qui exprime de façon précise les aspirations de l'ensemble des intervenants. Cet énoncé doit :
 - Être motivant et réalisable;
 - Être inspirant – pour vous et les autres – et inciter à agir;
 - Être rédigé comme si ces aspirations avaient déjà été atteintes;
 - Ne pas contenir plus de trois phrases.

F) Votre rapport à la plénière

Énoncé



SESSION 4 : LES SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT

Identification des points de repère pour le développement.

A) Les points de repère

En équipe, identifiez les principaux points de repère – *i.e.* les jalons, marques ou références qui permettent de se retrouver dans le temps ou dans l'espace – qui marqueront l'évolution du territoire pour les 30 prochaines années.

Inscrivez ces points de repère sur la chronologie accrochée aux panneaux.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS : ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

AUJOURD'HUI

| 2012

| 2022

| 2032

| 2042

SESSION 5 : LES ENGAGEMENTS

Engagement à réfléchir sur les points de repère, seul ou en collaboration avec d'autres participants, en vue de l'atelier de l'automne.

Votre tâche :

- Individuellement, identifiez les points de repère qui, à votre avis, seront les plus significatifs au cours des 10 prochaines années.
- À partir des points de repère retenus, déterminez ceux sur lesquels vous pouvez agir et que vous développerez au cours de l'été en vue de la prochaine rencontre. Votre réflexion portant sur les mesures, les projets et les initiatives liés à ces points de repère sera discutée à l'automne.

Mon engagement

Je réfléchirai à ou aux point(s) de repère suivant(s) :

Je travaillerai avec la ou les personne(s) suivante(s) :

Votre nom _____

Détachez cette feuille et remettez-la aux animateurs avant de quitter.